



Monsieur Claude Wiseler
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 6 mars 2026

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 du règlement de la Chambre des Députés, nous vous prions de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Monsieur le ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et du Tourisme ainsi qu'à Monsieur le ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité.

Le 25 février 2026, plusieurs États membres, dont le Luxembourg, ont transmis à la Commission européenne un document de position intitulé « *Friends of Industry – follow-up paper* », publié également sur le site du ministère de l'Économie de la République fédérale de l'Allemagne. Ce document plaide notamment pour une révision du Système d'échange de quotas d'émission de l'Union européenne (ETS) visant à renforcer la « prévisibilité », la « stabilité du marché » et la « protection contre une volatilité excessive des prix ». Il met également l'accent sur une approche dite « pragmatique » s'agissant (i) de l'allocation gratuite de quotas et (ii) de « garde-fous robustes » contre les fuites de carbone, tout en appelant plus largement à limiter les nouvelles initiatives législatives aux cas où la valeur ajoutée européenne est « clairement démontrée », et à privilégier des règles « simples » et « favorables à l'investissement ».

Dans le même registre, BusinessEurope a récemment demandé à la Commission européenne de reconsidérer la suppression progressive des quotas gratuits prévue jusqu'en 2034, d'envisager leur extension à davantage de secteurs, et de ne pas conditionner ces quotas à des obligations d'investissement.

Or, la Cour des comptes européenne a souligné que l'allocation gratuite de quotas nécessite un meilleur ciblage, en relevant des limites de conception et de gouvernance susceptibles de nuire à l'efficacité environnementale et à la bonne utilisation des ressources publiques.

Une étude de CE Delft, commandée par Carbon Market Watch, estime que, sur la période 2008-2019, la combinaison de l'allocation gratuite et de la répercussion des coûts d'opportunité dans les prix a généré des profits additionnels de l'ordre de plusieurs dizaines de milliards d'euros pour certains secteurs industriels, alimentant ainsi le débat sur un risque de rentes et sur la conformité pratique du dispositif avec le principe pollueur-payeur.

Dans ce contexte, nous aimerions poser les questions suivantes à Messieurs les ministres :

- Comment le gouvernement se positionne-t-il par rapport aux demandes des « Friends of Industry » ?

- Le gouvernement plaide-t-il pour un maintien, une prolongation ou un élargissement de l'allocation gratuite de quotas ETS ? Si oui, selon quel argumentaire ?
- Le gouvernement soutient-il une révision du système ETS visant à « protéger contre une volatilité excessive » qui reviendrait, de facto, à affaiblir le signal-prix carbone ?
- Quelles mesures le gouvernement entend-il proposer pour éviter les superprofits liés aux quotas gratuits ?
- Par quelles mesures le gouvernement entend-il éviter une simplification servant à retarder ou affaiblir les obligations climatiques des gros émetteurs ?

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de notre profond respect.



Claire Delcourt
Députée



Franz Fayot
Député